

CNP 7312 – Mécaniciens de matériel lourd

Description de la profession

Les mécaniciens de matériel lourd réparent, dépannent, ajustent, remettent en état et entretiennent l'équipement lourd mobile utilisé dans la construction, le transport, la foresterie, les mines, le pétrole et le gaz, la manutention de matériaux, le paysagisme, le défrichage, l'agriculture et autres activités du même ordre. Ils travaillent pour les entreprises possédant et exploitant de l'équipement lourd, les concessionnaires d'équipement lourd, les entreprises de location et de service et les sociétés ferroviaires et de transport urbain. (Statistique Canada, 2016).

Exemple(s) illustratif(s)* :

- technicien d'équipement agricole
- mécanicien d'équipement de construction
- diéséliste – matériel lourd
- mécanicien d'équipement agricole
- mécanicien de matériel lourd
- mécanicien d'équipement lourd mobile d'exploitation minière
- apprenti-mécanicien de matériel lourd
- technicien d'équipement lourd
- mécanicien de locomotives
- mécanicien de tracteurs

*N.d.t. Dans ce document, l'emploi du masculin au sens générique a uniquement pour but de préserver la concision du texte.

Les mécaniciens de matériel lourd exercent une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- Vérifier les bulldozers, grues, niveleuses et autre matériel lourd de construction, agriculture, exploitation forestière, exploitation minière sur le plan du bon fonctionnement et inspecter le matériel afin de détecter les défaillances et les défauts de fonctionnement
- Diagnostiquer les défaillances et les défauts de fonctionnement à l'aide d'équipements informatisés et autres outillages d'essai afin d'établir la gravité de la réparation nécessaire
- Ajuster le matériel et réparer ou remplacer les pièces, composante ou systèmes défectueux, à l'aide d'outils manuels et mécaniques
- Faire l'essai du matériel réparé pour constater son bon fonctionnement et s'assurer que le travail rencontre le cahier des charges constructeur
- Nettoyer, lubrifier et effectuer d'autres travaux d'entretien systématique sur le matériel
- Assurer l'entretien des accessoires et des outils de travail tel que matériel de récolte, lames, charrues, treuils et flèches latérales
- Peut effectuer des réparations sur des camions lourds
- Peut attacher des composants et ajuster le nouvel équipement agricole.

Le mécanicien de matériel lourd peut se spécialiser dans des types spécifiques de machinerie tels que moissonneuse-batteuse ou véhicule chenillé, ou encore en remise à neuf de moteurs, transmission à changement de vitesses sous charge, injection de carburant, hydraulique ou électronique (Statistique Canada, 2016).

Qu'est-ce qu'un code CNP?

Le système de classification nationale des professions (CNP) est basé sur la catégorisation des professions selon le niveau de compétence et le type de compétence. Chaque code CNP est composé de quatre chiffres. Le premier chiffre indique le type de compétence de la profession ; le deuxième indique le niveau de compétence de la profession. Combinés, ces deux chiffres définissent le « groupe majeur » CNP de toutes les professions avec le même niveau et le même type de compétence. Les deux derniers chiffres sont employés pour limiter, ou effectuer un zoom avant sur un groupe spécifique de professions. Le troisième chiffre, combiné avec le « groupe majeur », définit le « groupe mineur ». Le quatrième chiffre identifie plus en profondeur la profession précise au sein du « groupe mineur », à laquelle on se réfère en tant que « groupe unitaire » CNP. La CNP est une norme servant à classer et décrire les professions dans l'économie canadienne. Elle constitue le fondement des statistiques sur les professions et l'information sur le marché du travail (ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle, 2016).

Exigences requises en matière de formation et/ou d'éducation

Les programmes d'équipement lourd des collèges ontariens requièrent généralement un diplôme d'école secondaire de l'Ontario. Des crédits additionnels varieront selon le programme, mais peuvent inclure un crédit de 12^e année en anglais et/ou en math senior (Collèges ontariens, 2016).

Un programme de formation en apprentissage consiste en de la formation sur place et de la formation en apprentissage. En général, l'échéancier nécessaire pour devenir compétent dans les corps de métiers de matériel lourd est de 7 000 heures (approximativement 6 280 heures d'expérience sur le tas et 720 heures de formation en milieu scolaire (Collèges de métiers ontariens, 2015).

Les programmes techniques d'un an consacrés au matériel lourd se concentrent sur les fondements de l'entretien des systèmes de matériel lourd, allant des freins et de la chaîne cinématique jusqu'aux systèmes électriques et au circuit d'alimentation. Des techniques comme le soudage, le mesurage de précision et d'autres encore sont pratiquées sur place et par l'entremise de placement professionnel. Les programmes techniques de deux années sont bâtis sur ces fondements avec encore plus de formation pratique et de théorie sur les équipements et les systèmes tels que diagnostic de systèmes de contrôle avancés, logistique et plus encore (Collèges de métiers ontariens, 2015).

La formation reçue au cours de nombreux programmes de matériel lourd compte comme crédit en vue des apprentissages dans l'industrie.

Les programmes de mécanicien de matériel lourd sont offerts dans les collèges ontariens suivants à compter de septembre 2016 :

- Collège Fleming
- Collège Sault
- Collège Boréal
- Collège Northern
- Collège Confédération
- Collège Conestoga
- Collège Centennial
- Collège Cambrian

Qu'est-ce qu'un apprentissage?

Un apprentissage permet aux étudiants et étudiantes d'apprendre un métier spécialisé en acquérant de l'expérience sur place tout en étant rémunéré. Les programmes d'apprentissage sont habituellement offerts par l'entremise d'un collège ou d'une école professionnelle et vous aident à vous préparer en vue d'une carrière dans les métiers. Les programmes sont structurés de manière à offrir de l'apprentissage en classe et de l'expérience sur place.

Bien que le gros de l'enseignement passe par l'apprentissage sur place, il y a également une composante d'enseignement en classe par l'entremise d'un collège. Les apprentis passent généralement 80-85 % de leur éducation et formation en milieu de travail.

À la fin du programme de formation en apprentissage, l'apprenti devient compagnon d'apprentissage et est accrédité pour travailler dans le métier (Government of Canada, 2014).

Pour vous qualifier en vue d'un apprentissage en Ontario, vous devez :

- Être âgé d'au minimum 16 ans
- Avoir l'autorisation légale de travailler au Canada (c.-à-d., avoir un numéro d'assurance sociale valide)
- Posséder le niveau d'instruction requis pour le métier que vous avez choisi
- Avoir un parrain ontarien (la majorité des parrains sont des employeurs qui vous embauchent, vous forment et vous paient durant votre apprentissage)

Pour postuler en vue d'un apprentissage, vous devez le faire en ligne par le biais du gouvernement de l'Ontario, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle.

Moyenne des salaires et traitements intermédiaires dans la région de Durham

La moyenne des salaires et traitements intermédiaires pour les individus employés dans les professions de mécanicien de matériel lourd dans la région de Durham se décline comme suit :

Salaires et traitements intermédiaires – **60 128 \$**

Moyenne des salaires et traitements - **56 521 \$**

Les salaires dépendent du poste et de l'industrie, mais les mécaniciens de matériel lourd commencent généralement à des salaires moyens entre 35 000 \$ et 40 000 \$ par année (Ontario Colleges, 2016).

(Source : données 2011 de Statistique Canada, achat personnalisé de l'Autorité de la main-d'œuvre de Durham).

En emploi par lieu de travail et lieu de résidence

Lieu de travail – est défini en tant qu'individus employés dans la région de Durham.

Lieu de résidence – est défini en tant qu'individus résidant dans la région de Durham.

Le nombre d'individus employés dans la région de Durham (lieu de travail) dans le métier de mécanicien de matériel lourd est **170**.

Le nombre de résidents de la région de Durham (lieu de résidence) employés dans le métier de mécanicien de matériel lourd est de **265**.

(Source : données 2011 de Statistique Canada, achat personnalisé de l’Autorité de la main-d’œuvre de Durham).

Perspectives d'emploi

La liste ci-dessous représente un échantillonnage des possibilités d'emploi dans le métier de mécanicien de matériel lourd dans la région de Durham.

Ross Doble Inc. – Brock

Glasvan Great Dane – Whitby

Bob Mark New Holland Sales Ltd. – Brock

Durham Truck & Equipment Sales & Service –

TBG Environmental – Pickering

Ajax